



RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2024 :

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DU QUOTIDIEN



POUR UNE PLANÈTE SOLIDAIRE
Agenda 2030, 17 objectifs

CHOlet[®]
agglomération

Sommaire

Avant-propos	3
---------------------	---

Les objectifs du Développement durable	4
---	---

La politique de Transition Écologique de Cholet Agglomération	5
--	---

Le Développement durable au quotidien	6
--	---

La Biodiversité et renaturation	7
---------------------------------	---

L'Agriculture	8
---------------	---

L'Économie du Choletais	9
-------------------------	---

Alimentation durable dans les centres de loisirs et à l'école	10
---	----

La Mobilité	11
-------------	----

La Culture	12
------------	----

Ressource en eau	13
------------------	----

Le Social	14
-----------	----

La Citoyenneté	15
----------------	----

Le territoire choletais en action	16
--	----

Trajectoire 2050	30
-------------------------	----



Avant-propos

Comme les années précédentes, cette nouvelle édition du rapport développement durable dresse un bilan de la politique menée par Cholet Agglomération et l'ensemble de ses communes membres.

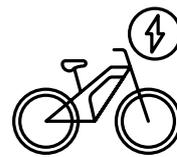
À l'heure de la concrétisation du Plan Climat Air Énergie Territoriale (PCAET), ce rapport confirme l'engagement de la collectivité au quotidien et son ambition face aux défis environnementaux.

Au fil des pages de ce rapport, vous découvrirez nos actions en faveur de la biodiversité, de la renaturation des cours d'écoles ou encore le nouveau schéma des liaisons douces du territoire ... des exemples concrets parmi tant d'autres qui au quotidien participent au développement et à l'embellissement de notre cadre de vie.

Cholet Agglomération s'est donnée des objectifs ambitieux en matière de décarbonation, de préservation de la qualité de l'air, de consommation d'énergie, de production d'énergies renouvelables ou encore de gestion de l'eau, à l'image de notre volonté affichée de préserver les richesses de notre cadre de vie.

Gilles BOURDOULEIX
Maire de Cholet
Président de Cholet Agglomération
Député honoraire

CHIFFRES DE L'ANNÉE 2024



+80 %

de trajets effectués en vélos à assistance électriques libre-service (VAELS) entre 2023 et 2024 (9354 trajets en 2023 contre 16913 trajets en 2024)



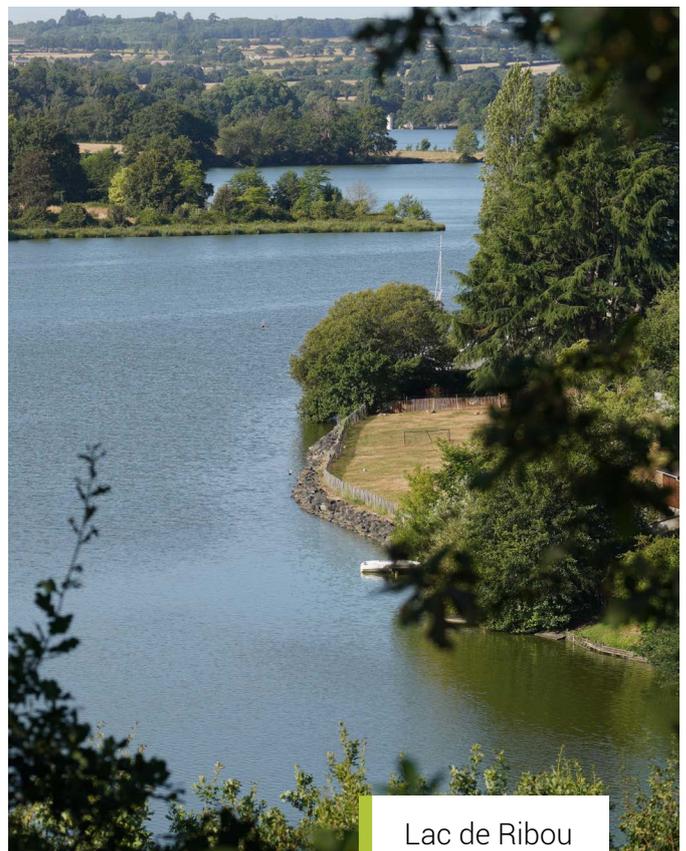
+75 %

de trajets effectués en covoiturage entre 2023 et 2024.



14.3 %

d'économie de gaz dans les bâtiments publics de l'agglomération.



Lac de Ribou

Les objectifs du Développement durable

Cholet Agglomération élabore son rapport de Développement durable pour l'année 2024. Elle y a intégré les objectifs de Développement durable (que l'on simplifiera ici par "ODD") dans sa stratégie de Transition écologique.

Le Développement durable sur le territoire du Choletais se traduit par des actions au quotidien mises en place par les communes de l'Agglomération sur les aspects environnementaux, économiques et sociaux en fonction des spécificités territoriales, géographiques ou démographiques.



École publique mixte à Cernusson



Extension Campus

Au travers des actions présentes dans ce rapport en faveur du Développement durable, certains ODD sont plus fréquemment représentés que d'autres. De plus, certaines actions sont transversales et relèvent de plusieurs ODD, ce qui permet de montrer l'interconnexion entre les actions, les objectifs et les directions.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



La politique de Transition Écologique de Cholet Agglomération

Le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et le Plan d'Action Qualité de l'Air (PAQA) arrêtés le 22 avril 2025 marquent une volonté politique ambitieuse face aux défis environnementaux actuels et futurs.

LES ENJEUX

- Tendre vers une décarbonation totale et préserver la qualité de l'air, en réduisant notamment la consommation d'énergie, en augmentant la production d'énergies renouvelables et en développant les puits de carbone ;
- Conforter la richesse environnementale et écologique, en particulier la biodiversité, et renforcer le "poumon vert" de l'agglomération ;
- Assurer une gestion équilibrée et durable de l'eau.

LE CAP 2030-2050

Cholet Agglomération se fixe un cap à 2030 et 2050 pour réussir sa transition écologique et traduit une vision transversale et engagée. Le Plan Climat Air Énergie prévoit à l'horizon 2050 :

- de réduire de moitié la consommation d'énergie sur le territoire ;
- de tendre vers l'autonomie énergétique (atteindre les 100% d'énergies renouvelables produites sur le total d'énergie consommée) ;
- de diminuer ainsi, la production de gaz à effet de serre à hauteur de 80%.

LA STRATÉGIE ADAPTÉE AUX SPÉCIFICITÉS DU TERRITOIRE DE CHOLET AGGLOMÉRATION

Le Plan Climat s'appuie sur les spécificités locales pour construire une stratégie concrète et adaptée aux réalités locales.

Bassin industriel dynamique doté de valeurs entrepreneuriales et innovantes, notre territoire ambitionne un fort développement des énergies renouvelables et une réduction plus mesurée des consommations énergétiques.

LA FORCE DU TERRITOIRE

Le PCAET est mis en oeuvre par l'ensemble des acteurs qui vivent et qui sont actifs sur le territoire : les entreprises, les habitants et les collectivités.

Cholet Agglomération va non seulement accompagner les acteurs du territoire face aux enjeux de la transition écologique, et renforcer le partenariat, mais se veut exemplaire dans son champ d'action.

À ce titre, on peut souligner :

- une politique de gestion de la qualité de l'eau volontariste et reconnue ;
- le virage de la production d'énergie renouvelable (éolien, solaire) avec +44 % de production d'énergie renouvelable entre 2021 et 2022 sur le territoire communautaire ;
- un suivi attentif de notre bonne qualité de l'air avec la station de contrôle des polluants atmosphériques, et le pollinier pédagogique pour la prévention des pollinoses. Ainsi, une ZFE (Zone à Faible Emission) n'est pas nécessaire à Cholet.



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU QUOTIDIEN



Biodiversité et renaturation



ECO-PÂTURAGE DES ESPACES VERTS

L'éco-pâturage est un mode d'entretien écologique des espaces verts et naturels par le pâturage d'animaux herbivores.

L'objectif visé par cette opération est de combiner l'entretien d'un espace vert à une action écologique, pédagogique et ludique. Les animaux, parfois propriété de la Ville, parfois d'un éleveur, permettent l'entretien des espaces enherbés, tout en participant à l'attractivité des lieux sur lesquels ils sont installés. En 2024, 13 sites sont en écopâturage sur la ville de Cholet, cumulant 14 Ha. 3 sites sont gérés avec le cheptel communal, 5 sites par des éleveurs ou prestataires et 5 sites "mixtes" (commune + éleveurs).

Ce mode de gestion des espaces verts permet de :

- favoriser la biodiversité ;
- favoriser les liens sociaux et intergénérationnels ;
- favoriser la préservation de races d'animaux menacées ;
- limiter l'empreinte carbone.



Éco-pâturage

DÉSIMPÉRMÉABILISATION DES COURS D'ÉCOLES ET DES STRUCTURES PETITE ENFANCE

Dans un contexte de réchauffement climatique, phénomène qui va s'accroître et provoquer des épisodes de chaleur intense, il convient de faire en sorte que les espaces utilisés par les enfants, cours d'écoles et cours de structures petite enfance, soient agréables, respirables et exploitables même en période de fortes chaleurs. La collectivité s'est donc engagée dans un vaste plan de reprise de ces espaces, sur plusieurs années, sur la base de concertation avec tous les acteurs en lien avec l'utilisation de ces espaces. Des cours plus verts, plus perméables, plus ludiques, répondant à la fois à l'enjeu climatique mais aussi à l'enjeu d'apaisement des cours.

En 2024,

- Réalisation des cours d'école Louis Buffon (maternelle et élémentaire)
- Réalisation de la cour de la structure petite enfance La Ribambelle



Cour d'école Louis Buffon

L'Agriculture



ÉTAT DES LIEUX AGRICOLE ET ALIMENTAIRE DU TERRITOIRE

Cholet Agglomération a souhaité lancer une réflexion sur l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT).

L'objectif est de mettre en lien les différents acteurs agricoles des filières courtes et longues, de son territoire, en vue de structurer un schéma alimentaire, permettant notamment de :

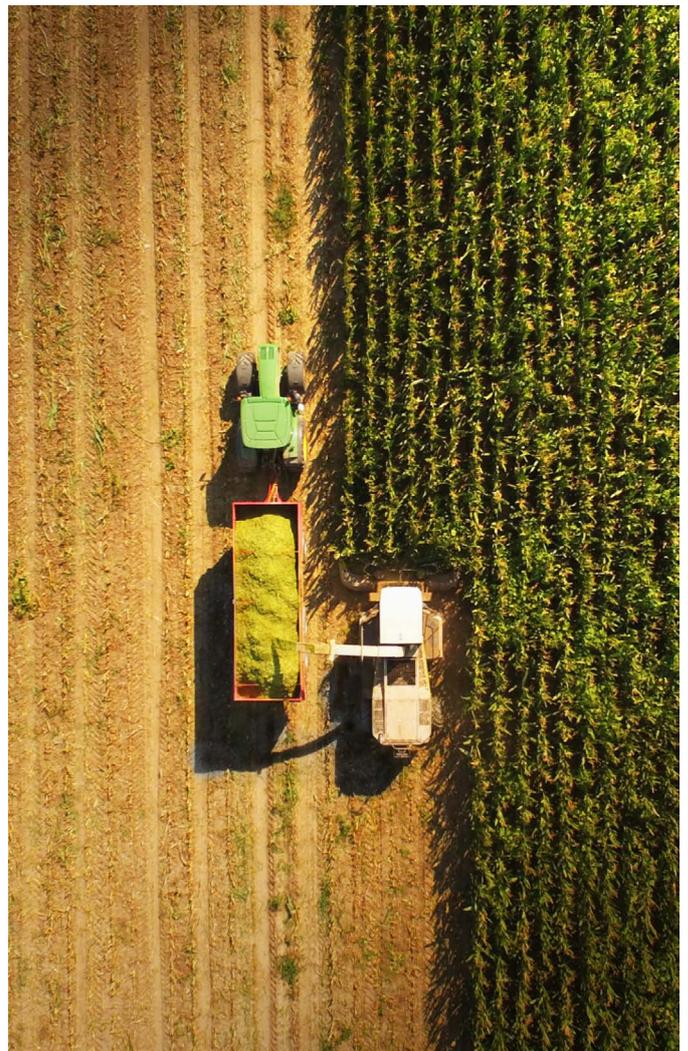
- favoriser l'accès à tous à une alimentation locale,
- favoriser l'approvisionnement de la restauration collective par des produits locaux,
- sensibiliser ses administrés autour des enjeux de l'alimentation.

La Chambre d'Agriculture de la Région Pays de la Loire a accompagné Cholet Agglomération dans l'élaboration d'un état des lieux agricole et alimentaire du territoire choletais.

Celui-ci comprend :

- un état des lieux de la production et de la consommation : document de synthèse avec infographie, données statistiques et cartographie,
- un recensement des acteurs du système alimentaire du choletais et un repérage des initiatives existantes : document de synthèse, annuaire des acteurs (structures de restauration collective de la petite enfance, des personnes âgées, etc ; producteurs en vente directe et lieux de distribution, outils de transformation, aide sociale alimentaire, etc) et des initiatives, synthèse des entretiens,
- une mise à jour avec élargissement géographique à l'échelle de Cholet Agglomération du guide de vente directe de 2012.

En 2025, un guide de vente direct va être élaboré, afin d'être intégré en 2026 dans le PCAET.



L'Économie du Choletais

ADHÉSION À L' ADECC (ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET COLLABORATIVE)



C'est un réseau de structures (entreprises, collectivités, associations) qui s'engage pour l'économie circulaire, initié et soutenu par la CCI et l'ADEME. Aujourd'hui il compte plus de 200 entreprises adhérentes.

Afin d'accompagner Cholet Agglomération dans sa transition écologique et pour répondre aux enjeux du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), Cholet Agglomération a adhéré à l'association en mai 2024.

L'adhésion permet de :

- partager des connaissances et acculturer les agents de la collectivité : accès à une base de connaissances et de ressources précieuses sur les meilleures pratiques, les tendances du secteur et les nouvelles innovations dans le domaine,
- échanger avec le réseau et l'ensemble des adhérents, dont les entreprises de notre territoire, et ainsi faciliter la création de partenariats,
- faciliter le partage de ressources, d'équipements et de bonnes pratiques entre les membres, ce qui peut réduire les coûts et améliorer l'efficacité,
- accéder à des financements,
- d'initier une programmation d'ateliers et des événements à destination des entreprises.

En 2024, Cholet Agglomération a été partenaire des rencontres annuelles de l'association qui se sont déroulées au Tiers lieu Monade, à Cholet.

OBSERVATOIRE DU FONCIER ÉCONOMIQUE

Dans le cadre du PLUi-H, Cholet Agglomération a mené une analyse fine des potentiels de densification et d'optimisation foncière à vocation économique.

Cette démarche s'inscrit également dans le cadre de la Loi Climat et Résilience qui impose



aux territoires de nouvelles règles, à travers notamment la trajectoire du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) des sols à l'horizon 2050.

Dans ce contexte, une convention partenariale triennale a été mise en place entre Cholet Agglomération et la CCI, permettant à la collectivité de recenser, quantifier et qualifier les potentiels fonciers pouvant être densifiés et optimisés, les unités foncières en cours de commercialisation, les locaux d'activités disponibles, les friches d'activités ainsi que les projets des entreprises/établissements.

En 2023, une enquête en ligne a été transmise aux entreprises présentes dans les zones d'activités économiques.

En 2024, et dans cette continuité, plusieurs actions ont été menées, à savoir :

- un inventaire des zones d'activités économiques et de leurs potentiels d'optimisation,
- une enquête qualitative auprès de 70 entreprises avec une grille d'entretien intégrant les enjeux du ZAN mais également ceux liés au projet de PCAET. Les échanges ont porté sur l'usage du foncier afin d'identifier des gisements ou au contraire des contraintes, l'adaptation et l'usage des locaux, ce qui a permis d'identifier des projets "in situ", l'implication des entreprises en matière de développement durable (mutualisation, mobilité, énergie, eau, biodiversité...) permettant ainsi d'identifier les attentes des entreprises dans ce domaine.



Rencontres entreprises : animée par le Comité 21 pour sensibiliser aux enjeux de transition écologique.

Alimentation durable dans les centres de loisirs et à l'école



Acteur important dans l'alimentation des enfants, la collectivité poursuit trois objectifs dans le cadre de ses services de restauration à l'école et en accueils de loisirs : proposer des repas de qualité sur le plan de la santé, du goût et des enjeux environnementaux, limiter le gaspillage et les pertes, faire des enfants des consommateurs éclairés.

VALORISATION DES DÉCHETS ALIMENTAIRES SUR LES ACCUEILS DE L'ÉTANG DES NOUES ET SENSIBILISATION DES ENFANTS

Au sein d'un espace naturel de 22 hectares entièrement clôturé et sécurisé, le site des Noues est un véritable havre aux portes de Cholet. Implanté en lisière de la forêt de Nuaille et à proximité de l'étang des Noues, il offre un massif forestier privé, une Maison de la Nature ainsi que deux accueils de loisirs.

Suite à plusieurs projets menés sur le tri des déchets, l'équipe de la maison de la nature travaille sur la mise en place de composteurs pour ainsi valoriser une partie des déchets.

En collaboration avec le Service Environnement, 3 bacs à compost sont installés sur le site des Noues à proximité des restaurants.

Une journée de sensibilisation des enfants est programmée en avril 2025 avec plusieurs objectifs :

- savoir correctement trier les déchets compostables ;
- connaître l'utilité d'un compost ;
- comprendre le cycle de décomposition de la matière dans le compost ;
- découvrir les petites bêtes qui œuvrent dans un compost ;
- valoriser le compost obtenu pour faire des plantations.

Comme finalité, des animations "plantations" et jardinage seront proposées aux enfants du centre de loisirs en utilisant les résidus provenant du compost.

EN RESTAURATION COLLECTIVE SCOLAIRE

C'est une cuisine traditionnelle, avec une variété et saisonnalité des denrées alimentaires et des menus (avec 5 composantes). La loi EGALIM est respectée avec 50 % de produits labellisés dont au moins 20 % de produits issus de l'agriculture biologique.

Quelques exemples d'alimentation durable :

- plusieurs produits sont issus de l'agriculture biologique locale et saisonnière, les viandes estampillées Label rouge sont quelques exemples d'alimentation durable en restauration collective scolaire sur l'agglomération,
- le nouveau marché de la restauration de la Ville intégrera le sous-objectif spécifique aux viandes et aux poissons pour lesquels les produits durables et de qualité devront représenter une part d'au moins 60 % (Loi n°2021-1104 du 22 août 2021 dite loi Climat et Résilience),
- de plus, la nouvelle cuisine centrale intégrera l'utilisation de contenants alimentaires durables et réemployables en remplacement des barquettes plastiques à usage unique (loi Egalim et AGEC).



Évènement "nous recyclons"

La Mobilité



SCHÉMA LIAISONS DOUCES

Le schéma 2 roues s'est achevé en 2023. Un nouveau schéma des liaisons douces, incluant les sentiers de randonnée a été étudié en 2024, pour les 10 ans à venir. Il a été adopté dans le courant du 1^{er} semestre 2025 pour la période 2025-2035.

Le schéma de liaisons douces a plusieurs objectifs :

- relier les communes proches selon le volume de la demande et à travers des axes stratégiques et structurants,
- desservir des pôles générateurs de trafic de l'agglomération tels que les zones d'activités, les équipements communautaires (Glisséo, Lysséo, ...), les établissements scolaires ...,
- rattacher le territoire aux autres territoires voisins et aux infrastructures régionales ou nationales à vocation touristique (Loire à vélo par exemple),
- doter le territoire d'un réseau de sentiers de randonnée permettant un développement du tourisme en la matière,
- faire évoluer la part modale des modes actifs en matière de déplacements sur le territoire à 10-12%.

Quelques exemples de réalisations en 2024 :

- deux pistes bidirectionnelles, une entre Nuillé et Cholet et l'autre entre Mazières-en-Mauges et Cholet,
- un double-sens cyclable dans la rue Marceau à Cholet,
- un chaucidou dans la rue de la Vendée au Puy-Saint-Bonnet,
- un double-sens cyclable dans la rue du Comice à Maulévrier,
- un chaucidou dans la rue du Général de Gaulle à Trémentines.

SENSIBILISATION MODES DOUX

Dans le cadre de sa gestion de la mobilité, TPC participe à de nombreuses actions d'animation et de sensibilisation visant à développer les modes de déplacements alternatifs à la voiture.

L'Espace Mobilité Durable est aussi un lieu dédié à cette dimension.

Plusieurs actions ont été réalisées en 2024 :

- Le 14^{ème} Rallye de la Mobilité Durable a eu lieu jeudi 4 avril 2024 et a réuni 23 écoles représentant plus de 600 élèves de CM2.
- TPC est également intervenu en parallèle auprès de 750 élèves de CM2 afin de les sensibiliser à la mobilité durable et à l'apprentissage des transports en commun.
- 39 classes de 6^{ème} et 1000 élèves, réparties dans 9 collèges de Cholet Agglomération ont été sensibilisés à la sécurité dans les cars et à un rappel sur les enjeux de la mobilité durable.

Des ateliers permettent d'aborder la thématique mobilité auprès de différents publics (retraités, public en insertion, les entreprises...) :

- la présentation des services mobilités,
- l'apprentissage du réseau Choletbus,
- l'apprentissage des services Choletbus 2 Roues et Choletbus Covoit',
- la remise en selle (rappel des bonnes pratiques à vélo en ville)...



EXPLOITATION DE LA MARQUE QUALITÉ TOURISME DES MUSÉES

La collectivité souhaite maintenir la marque Qualité Tourisme. Dans la grille d'évaluation, deux critères sont relatifs au développement durable.

Dans ce cadre, en 2024, plusieurs actions ont été réalisées :

- Le personnel a été sensibilisé aux techniques d'économie d'énergie à appliquer dans son travail quotidien (par exemple : tri sélectif, économie des lumières, piles rechargeables, affichage...),
- Mise en place de mesures et équipements pour l'économie de l'eau et de l'énergie : détecteurs de mouvements, cellule photo-électriques/ isolation performante / arrosage économique / ampoules basses consommation...
- L'établissement privilégie des produits issus de la production locale,
- Mise en place d'une urne pour la récupération des documents d'aide à la visite afin qu'ils puissent être réutilisés ou faire l'objet du tri sélectif s'ils sont en mauvais état.

Au sein de l'équipe Musées, un groupe de travail sur le développement durable va être mis en place avec une première réunion de travail prévue en juillet 2025.

ACCÈS AU LIVRE ET À LA LECTURE POUR LES PUBLICS ÉLOIGNÉS

Depuis 2019, un poste de chargé des publics empêchés et éloignés des bibliothèques a été créé afin d'organiser et mettre en œuvre des animations dans les communes de l'Agglomération et les quartiers prioritaires de la politique de la ville à Cholet en partenariat avec les acteurs sociaux, les établissements scolaires et médicaux-éducatifs.



L'une des actions phare de 2024 est la poursuite du travail de médiation sur les fonds d'ouvrages et textes lus "Édition Jeunesse Accessible" (EJA). Ces documents sont conçus dans leur fond ou leur forme pour répondre aux besoins spécifiques d'enfants de 3 à 12 ans, en difficulté de lecture ou en situation de handicap sensoriel, psychique, cognitif ou mental grâce à 16 adaptations différentes (mise en page accessible, en français facile à lire et à comprendre, en LSF, en braille...).

Pour assurer la promotion de ces fonds, un livret a été réalisé en collaboration avec la Direction de la Communication et distribué au grand public et aussi à des publics plus spécialisés qui accompagnent des personnes en situation de handicap (ex. : orthophonistes, enseignants, IME...)

Pour la 3^{ème} année consécutive, **plusieurs animations ont été organisées, dans le cadre de la semaine nationale de l'EJA en novembre, en partenariat avec le Bibliopôle.** Elles ont rassemblé 97 personnes : à Cholet, 1 temps d'information sur l'EJA pour des professionnels travaillant avec des personnes en situation de handicap, 2 séances d'un jeu de piste inclusif, un spectacle de sensibilisation au Makaton par la Compagnie "Les Soeurs Lampion" et 2 séances de médiation animale avec l'association "Eole & Cie" + 2 séances de médiation animale à la Bibliothèque de Vihiers.



Semaine Édition Jeunesse Accessible : spectacle de sensibilisation au Makaton par la Compagnie "Les Soeurs Lampions".

Ressource en eau

LA TÉLÉRELÈVE

Afin d'éviter les pertes d'eau sur le réseau de distribution d'eau potable et en améliorer la performance, il a été décidé d'étendre la télérelève à l'ensemble de l'Agglomération dans le cadre du contrat d'exploitation du service d'eau potable avec EAU DE CHOLET Veolia sur la période 2021/2031.

Le dispositif couvre une première action qui vise à pouvoir prévenir les usagers dès le lendemain lorsqu'il y a une fuite. Cela concerne également la partie publique des réseaux en permettant à l'exploitant de mieux maîtriser les entrées et sortie sur le réseau d'eau potable et ainsi réduire les pertes d'eau par les fuites.

2024 a vu la poursuite du déploiement des modules de télérelève sur les cas particuliers et la définition par Cholet Agglomération d'un cadre au règlement du service public d'eau potable pour traiter ces cas particuliers (conseil de communauté de sept 2024).

A la fin 2024, 99 % des abonnés bénéficient d'un compteur équipé pour la télérelève.

GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES (GIEP)

La GIEP est une approche moderne et durable visant à gérer les eaux de pluie directement là où elles tombent, au plus près de leur point d'origine. Elle présente plusieurs avantages tels que l'évitement de la surcharge du réseau d'eaux usées, infiltration directement des eaux pluviales dans les nappes phréatiques sans être chargées en polluants. Désormais, tous les projets sur le territoire doivent être pensés pour prendre en compte une Gestion Intégrée des Eaux Pluviales, à l'exemple du quartier du Val de Moine, où il a été demandé aux promoteurs immobiliers d'intégrer la GIEP dans leurs constructions (parkings perméables, voiries poreuses, pavés enherbés...).



Compteur de télérelève



Revêtements perméables végétalisés sur des places de parking du quartier du Val de Moine



SENSIBILISATION

À LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

Depuis 2023, le service Petite Enfance mène une réflexion globale de l'impact de l'environnement sur la santé du jeune enfant. Cette démarche s'inscrit également dans l'application de la charte nationale de l'accueil du jeune enfant et témoigne d'une volonté d'agir dans la prévention.

Deux Journées pédagogiques ont été organisées les 8 et 15 novembre 2024 sur la thématique de la Santé Environnementale en partenariat avec la Protection Maternelle et Infantile (PMI), le Centre hospitalier de Cholet, l'Agence Régionale de Santé, le Centre Permanent d'initiative pour l'Environnement (CPIE) et la Mutualité Française des Pays de la Loire. C'est un des axes stratégiques du Contrat Local de Santé.

Tous les agents du service Petite Enfance (agents de structures Petite Enfance et agents administratifs) ont participé à cette journée (environ 100 agents) ; un agent du bâtiment a participé à l'intervention sur la qualité de l'air intérieur.

Les objectifs étaient :

- sensibiliser les professionnels à la santé environnementale,
- valoriser les actions déjà mises en place,
- adapter et améliorer les pratiques,
- favoriser la prévention et l'exposition aux polluants intérieurs et renforcer le maillage territorial et le réseau d'acteurs engagés.



La Citoyenneté

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



VIDE-GRENIER CENTRE-VILLE DE CHOLET

Cette manifestation, démarche d'économie circulaire, qui s'inscrit pleinement dans la politique du développement durable et d'attractivité du cœur de ville de la municipalité, est l'occasion pour les vendeurs, comme pour les acheteurs, de donner une nouvelle vie à des objets, meubles, vêtements....

Chaque vendeur doit préalablement réserver son emplacement et apporter son propre matériel (tables, chaises, parasols...) pour exposer ses produits le jour de la manifestation.

La 9^{ème} édition du vide-grenier s'est déroulé le dimanche 8 septembre 2024, 28 exposants se sont installés représentant une superficie de 144 mètres linéaires.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Forum des Associations de Cholet s'est déroulé le 8 septembre 2024 au Parc des Expositions de la Meilleraie.

La volonté municipale, à travers cette manifestation, est de permettre de :

- valoriser toute la richesse et la diversité du tissu associatif choletais,
- représenter une véritable vitrine pour toutes les associations en leur offrant la possibilité d'exprimer ce qu'elles font et ce qu'elles sont,
- permettre aux choletais de pouvoir adhérer à une association aussi bien pour pratiquer une activité que pour s'engager comme bénévole,
- accompagner les dirigeants aussi bien dans leurs missions qu'au niveau du fonctionnement de leur structure.

Lors de cette journée, plus de 160 associations étaient présentes.

FORUM des Associations

GRATUIT
TOUT PUBLIC



LE TERRITOIRE CHOLETAIS EN ACTION





Les Cerqueux

Soirée de sensibilisation à l'utilisation du défibrillateur.



Cernusson

Installation de panneaux photovoltaïques en auto-consommation collective sur le local technique.



Cholet

Carrefour de l'orientation.



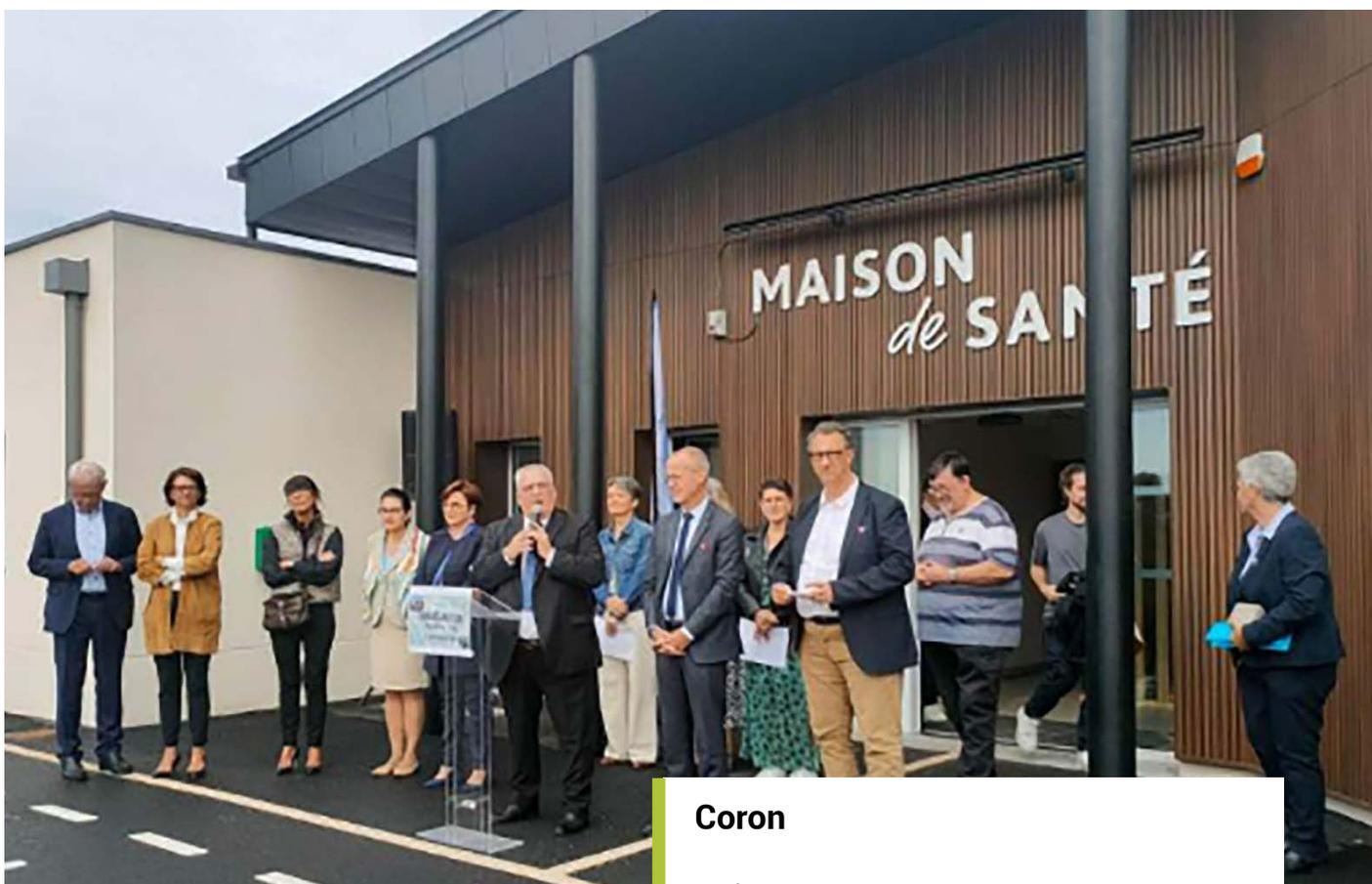
Cholet

Sensibilisation au compostage lors de la semaine européenne de la réduction des déchets.



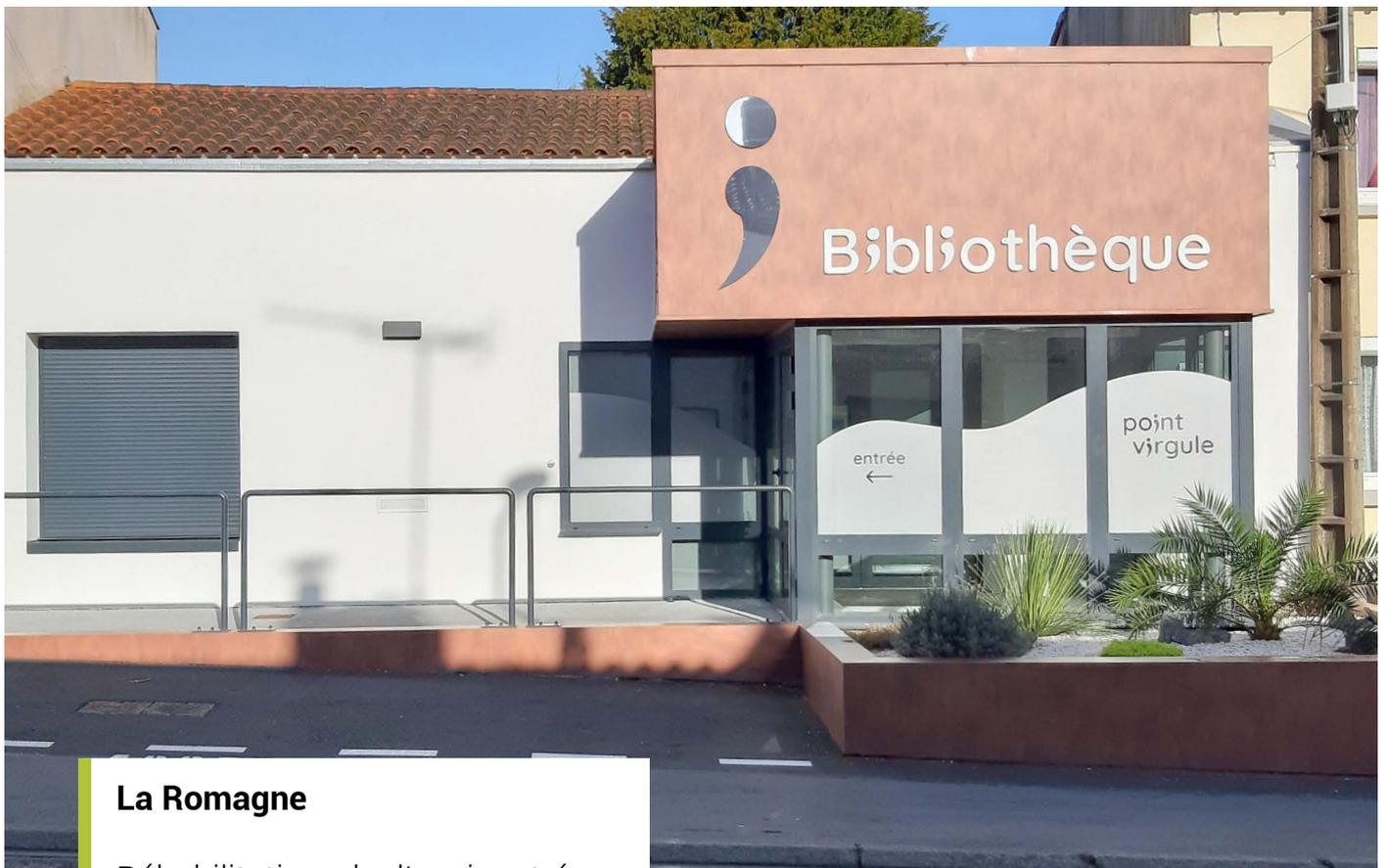
Cholet

Visite des musées par les scolaires.



Coron

Création d'une maison pluridisciplinaire de santé.



La Romagne

Réhabilitation de l'ancien trésor public en bibliothèque.



Maulévrier

Ramassage des déchets sur l'espace public.



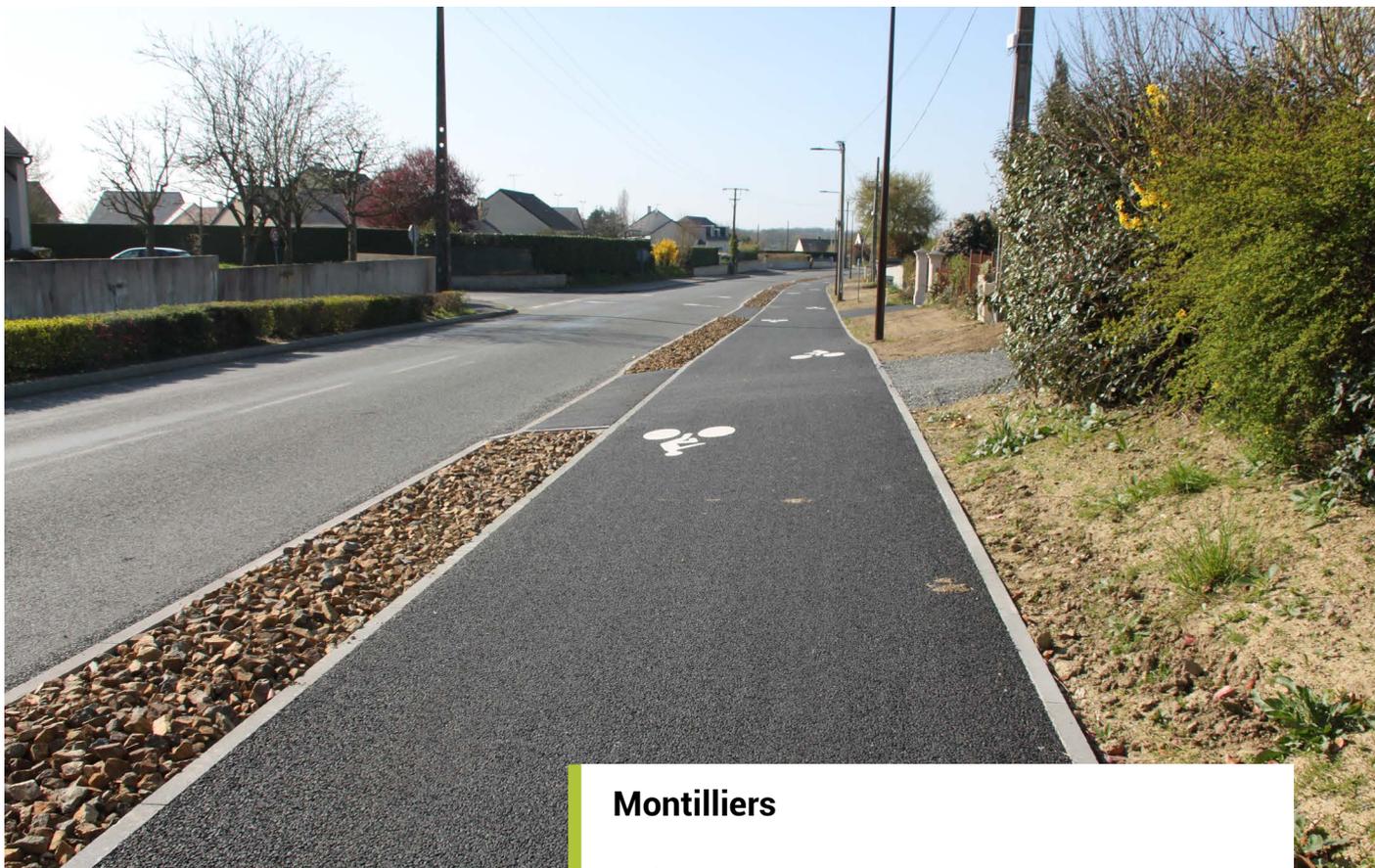
Maulévrier

Fête du jardin.



Mazières-en-Mauges

Construction d'un centre technique municipal.



Montilliers

Création d'une piste cyclable reliant l'entreprise Grolleau et la rue du stade.



Saint-Paul-du-Bois

Installation d'un composteur à la cantine scolaire.



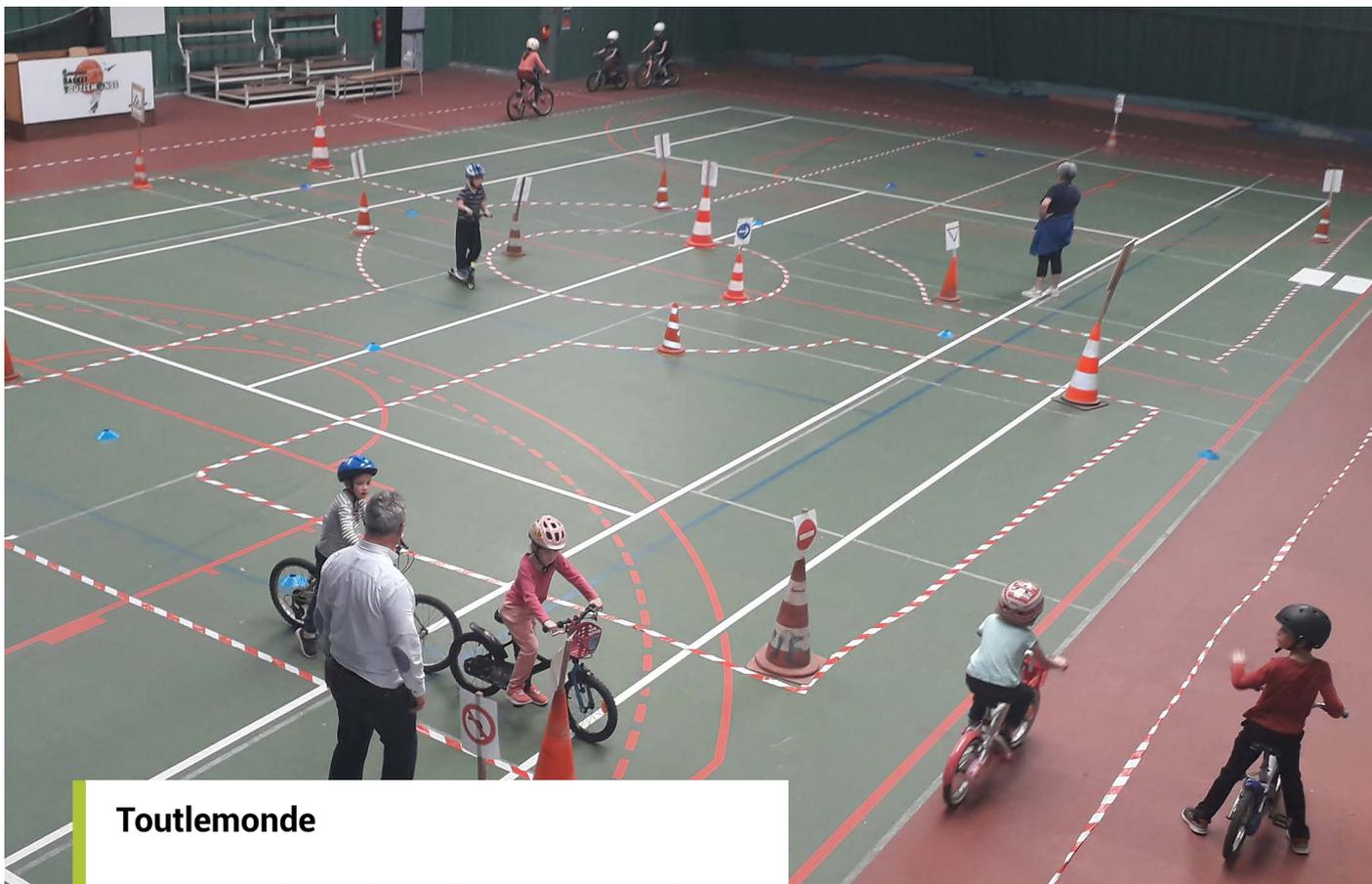
Saint-Christophe-du-Bois

Installation d'une chaudière bois comme moyen de chauffage de la mairie.



Le May-sur-Evre

Rénovation énergétique de l'école publique.



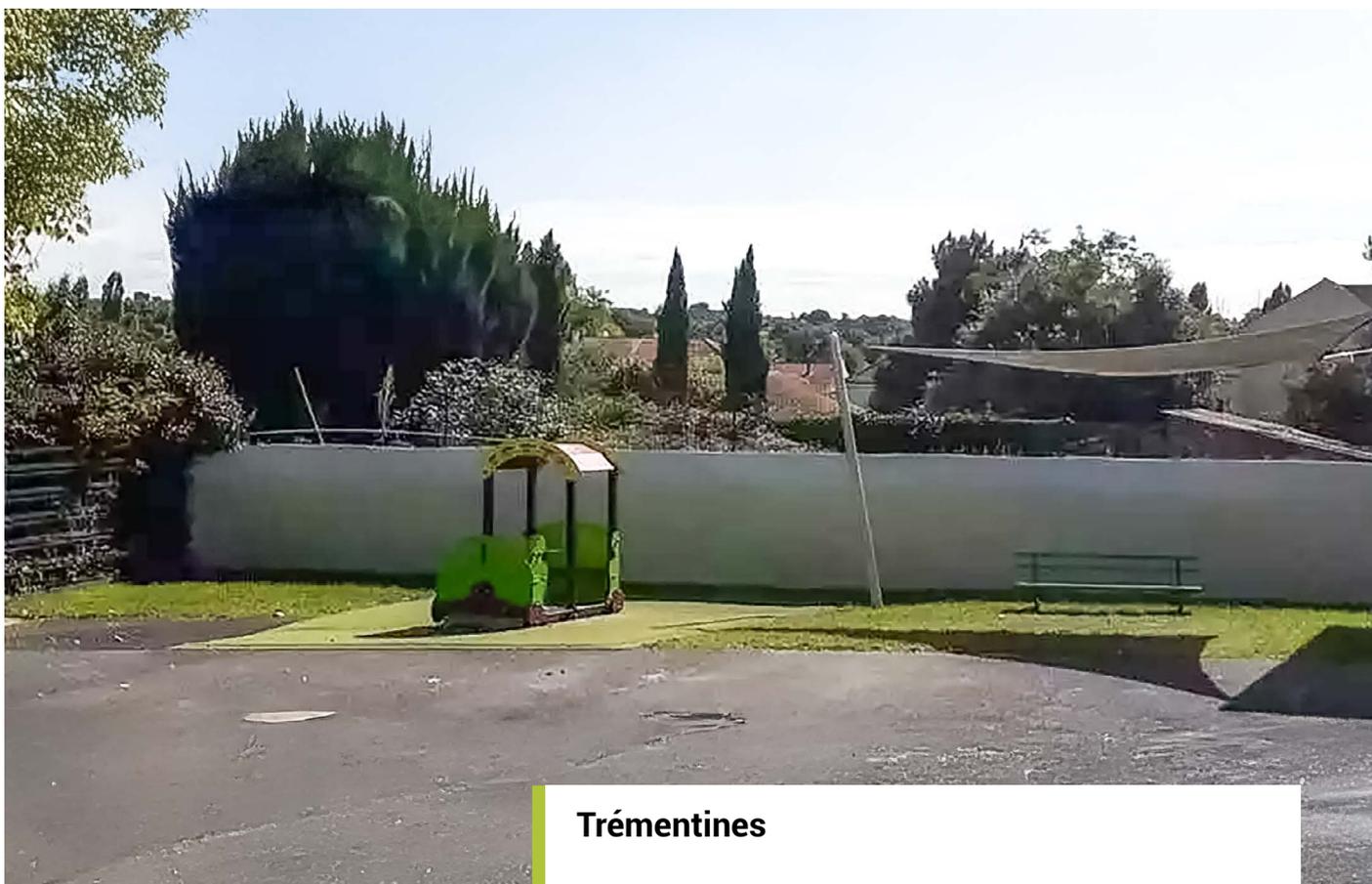
Toutlemonde

Semaine sécurité routière avec les enfants.



Toutlemonde

Plantation de cèdres dans le centre-bourg.



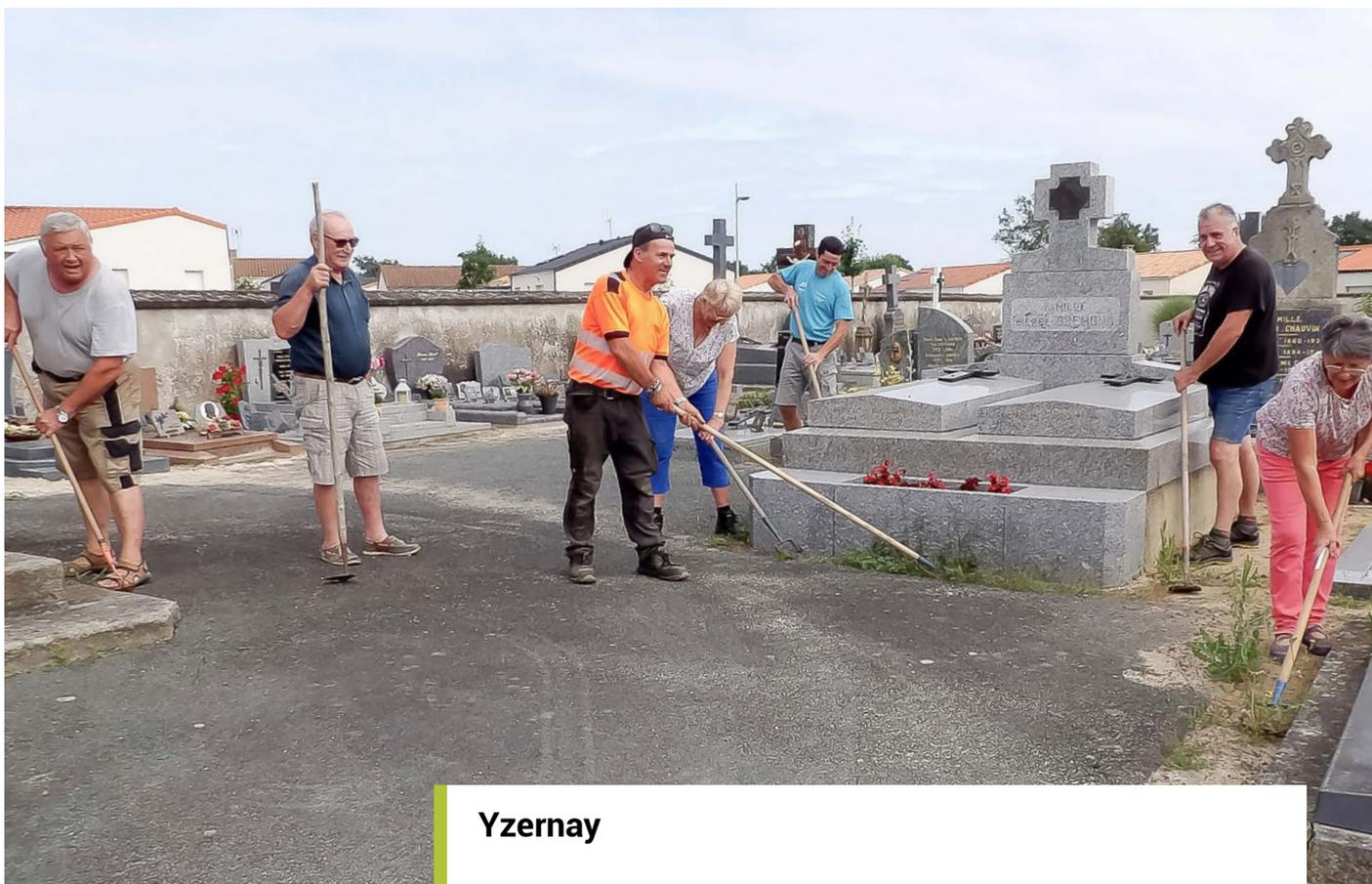
Trémentines

Végétalisation de la cour de l'école maternelle.



Veziins

Création d'un hôtel à insectes.



Yzernay

Entretien du cimetière par une équipe de bénévoles.



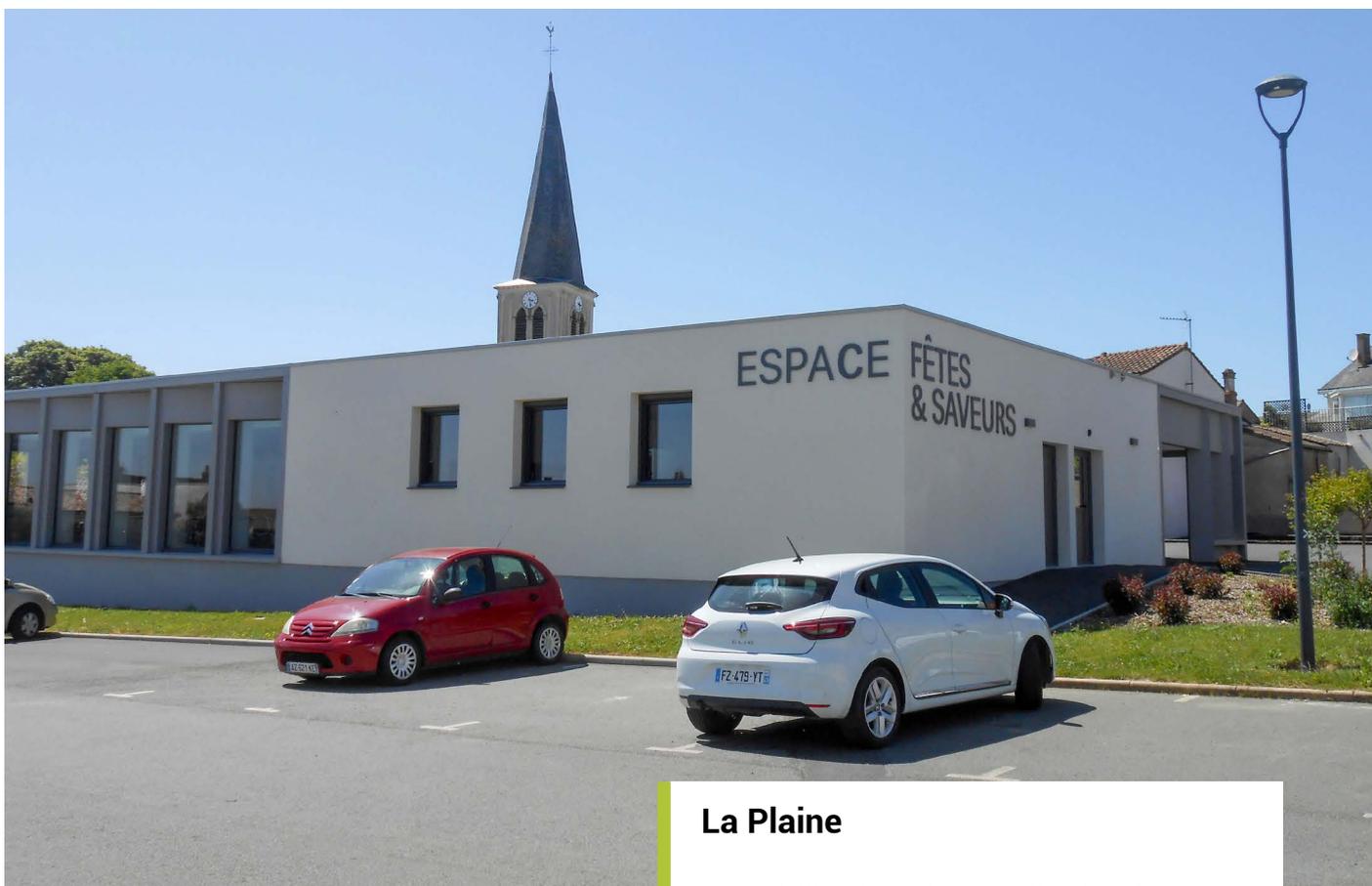
La Séguinière

Rénovation énergétique des vestiaires du stade.



Saint-Léger-sous-Cholet

Eco-pâturage.



La Plaine

Réhabilitation de la salle des fêtes.

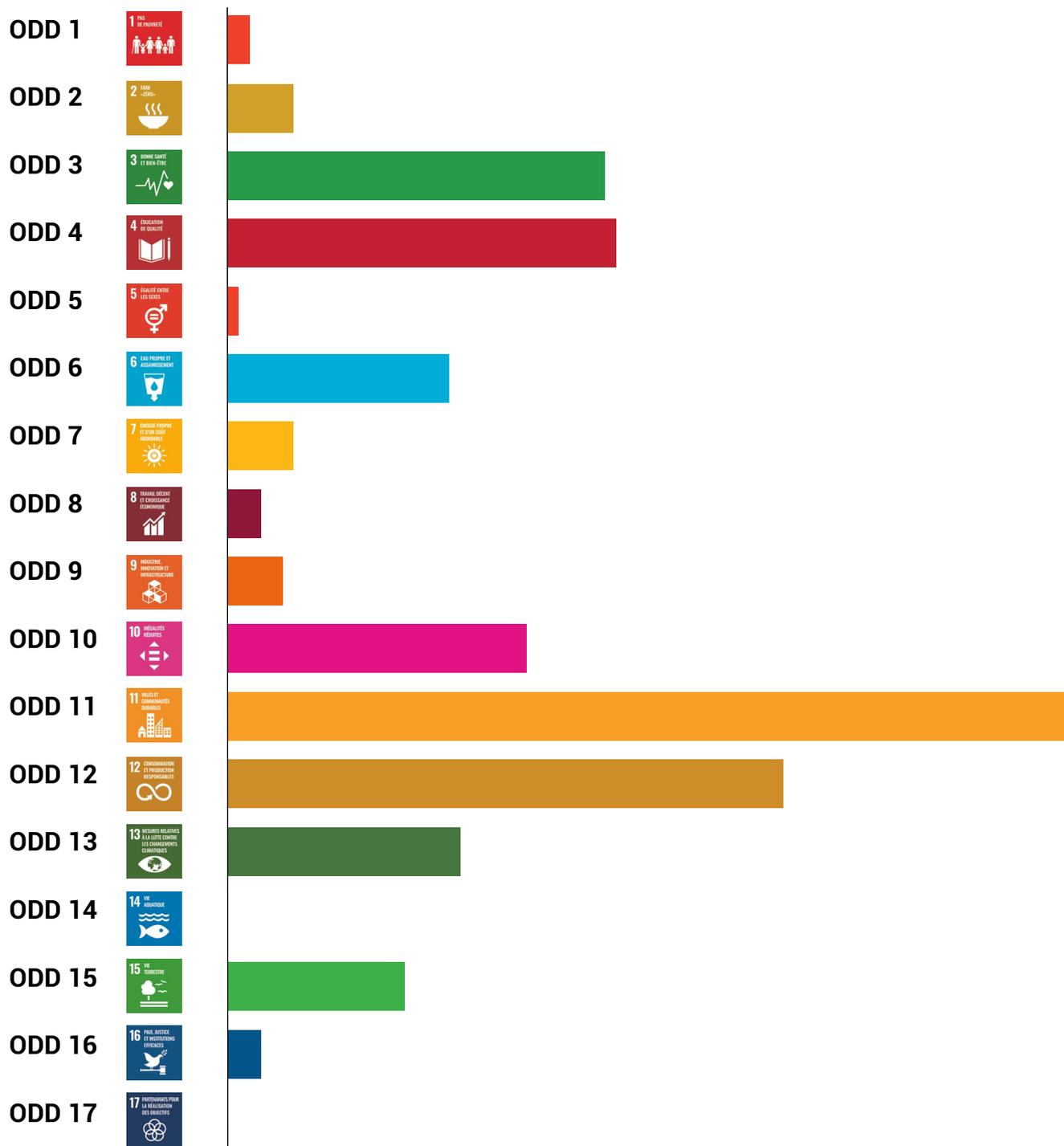


Nuillé

Réalisation d'une piste cyclable entre Nuillé et Cholet

Bilan des Objectifs de Développement Durable (ODD)

Les actions des communes de l'Agglomération en 2024 impactent les Objectifs de Développement Durable (ODD).



Les 5 ODD les plus impactés sont les suivants :



TRAJECTOIRE 2050



Les orientations : stratégie politique du PCAET



Tendre vers une décarbonation totale et préserver la qualité de l'air, notamment en réduisant la consommation d'énergie, en augmentant la production d'énergies renouvelables, et en développant les puits de carbone.



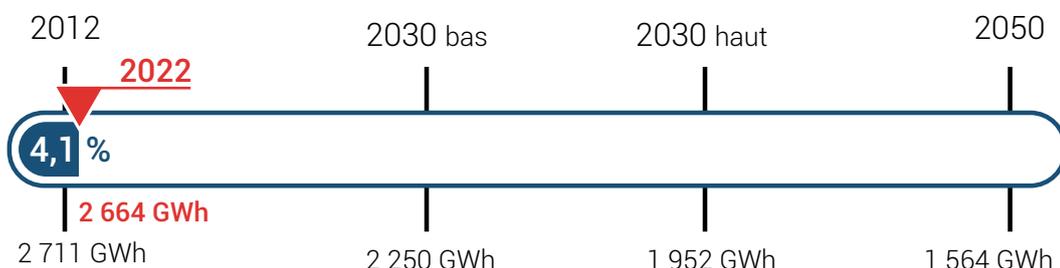
Conforter la richesse environnementale et écologique, notamment la biodiversité, et renforcer le "poumon vert" de l'agglomération.



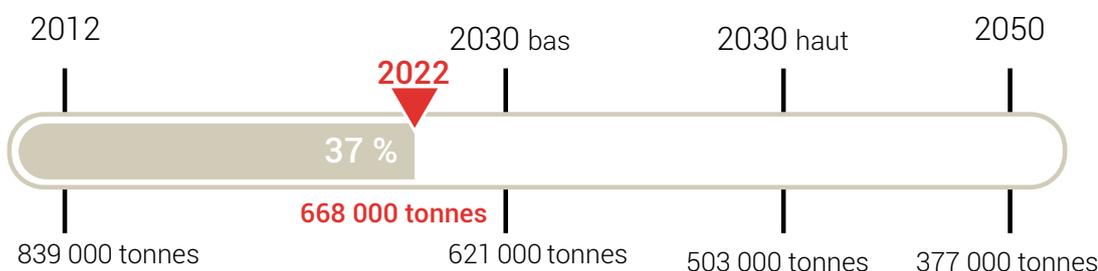
Assurer une gestion équilibrée et durable de l'eau.

Les objectifs chiffrés du PCAET

Consommation énergétique (consommation en GWh)



Émission de gaz à effet de serre (tonnes de CO₂ par an)



Production d'énergie renouvelable (production en GWh)





CHOlet®
agglomération